

DÉPARTEMENT

Haute-Vienne

ARRONDISSEMENT

Limoges

EPCI à fiscalité propre :

Communauté de communes ELAN

COMMUNE :

LA JONCHERE SAINT MAURICE

Toutes les communes

TABLEAU DU CONSEIL MUNICIPAL

(art. L. 2121-1 du code général des collectivités territoriales – CGCT)

Effectif légal du conseil municipal

15

Ordre	Fonction ¹	Qualité (M. ou Mme)	NOM ET PRÉNOM	Conseiller communautaire
1	Maire	M.	HORRY Jean-Marie	Oui
2	Premier adjoint	M.	DUMONT Gérard	suppléant.
3	Deuxième adjoint	Mme	TRENTALAUD Aurélie
4	Troisième adjoint	M.	MONTENON Arnaud
5	conseiller	M.	PRUGNAU Gérard
6	conseillère	Mme	CLEDAT Adeline
7	conseillère	Mme	THÉRET Catherine
8	conseiller	M.	MARTINIE Denis
9	conseiller	M.	JARNY Marc
10	conseillère	Mme	GASNET Sandrine
11	conseillère	Mme	PELAUDEIX Sophie
12	conseiller	M.	GOIMIER Gérald
13	conseiller	M.	CHABREDIER Grégory
14	conseillère	Mme	BRUNET Céline
15	conseillère	Mme	BLANCHARD Marine
			
			

Cachet de la mairie :



Certifié par le maire,

A La Jonchère Saint Maurice, le 21 mars 2026.

¹ Préciser : maire, adjoint (indiquer le numéro d'ordre de l'adjoint) ou conseiller.